

Agence de la
Comtesse

ACHAT - VENTE - LOCATION - GESTION - SYNDIC

Retrouver plus de
600 annonces

www.agencecomtesse.com

Aix - Marseille - Aubagne

IMPÔTS LOCAUX

Un découpage totalement dépassé P.6

La Provence

SAMEDI 15 OCTOBRE 2011

MARSEILLE



laprovence.com / 1,60€

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**



Conseil Supérieur

66^e congrès
experts-comptables
& TPE
POUR une DYNAMIQUE de CROISSANCE
marseille 2011

Ça se passe au 66^e congrès

Les experts-comptables sont réunis à Marseille pour leur congrès annuel du jeudi 13 au samedi 15 octobre



Agnès BRICARD (à gauche), Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, reçoit Valérie PECRESSE, Ministre du Budget, lors du congrès de Marseille

VALERIE PECRESSE SALUE L'ACTION DES EXPERTS-COMPTABLES EN FAVEUR DES TPE ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

C'est devant une salle archi-comble qu'Agnès Bricard, première femme présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables depuis sa création en 1945, a accueilli Valérie Pécresse. Faisant écho au thème de ce 66^e congrès, la ministre du Budget a salué son action énergique au service des TPE. C'est plus particulièrement l'accès au financement des quelque 2,2 millions de TPE françaises qui a été au cœur des préoccupations.

« Il suffit parfois de quelques commandes suspendues ou d'un crédit refusé au mauvais moment pour les déstabiliser profondément » s'inquiétait la ministre. Puis d'ajouter : « Je suis très heureuse de voir l'Ordre proposer des solutions pour leur permettre de faire face à d'éventuels problèmes de financement ».

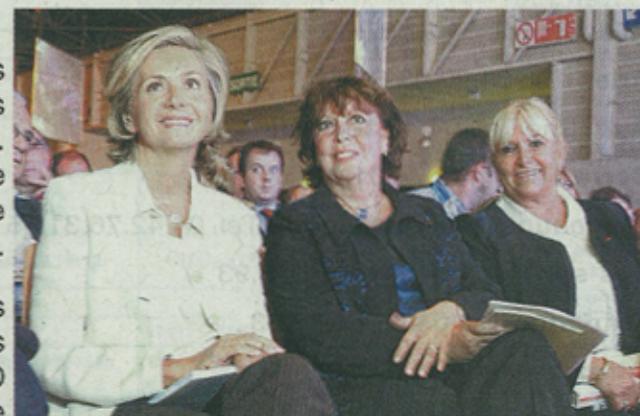
Car depuis sa prise de fonction en mars dernier, Agnès Bricard n'a cessé de se battre pour convaincre les banques de faciliter les crédits inférieurs à 25 000

euros. Car ils peuvent répondre à un besoin de trésorerie qui peut être crucial pour le développement d'une entreprise. Or, selon l'observatoire des encours de crédit qui vient tout juste d'être créé, sur 290 milliards d'encours, 190 vont aux TPE dont seulement 19 milliards au financement de leur trésorerie.

Pour réduire les délais de réponse à 15 jours maximum, l'Ordre propose que l'expert-comptable renseigne en ligne un dossier modélisé. Ce dossier, comprenant des prévisionnels, permet d'accélérer le processus de décision, avec motivation d'un éventuel refus.

Et le succès est au rendez-vous, puisque en juin dernier le réseau Banques Populaires, puis en septembre LCL, ont accepté de s'engager. D'autres banques pourraient très prochainement les rejoindre.

Pour réaliser cette mission, Agnès Bricard a annoncé le lancement durant ce congrès de **SignExpert**, la signature électronique de l'expert-comptable. « C'est elle qui permettra d'être certain que c'est bien l'expert-comptable qui renseigne le dossier de financement en ligne. C'est un gage essentiel de confiance », souligne-t-elle.



Valérie PECRESSE et Agnès BRICARD, accompagnées de Christiane COMPANY, Présidente du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables Région PACA

Comment mieux démontrer la détermination des experts-comptables à s'engager pour le développement des TPE ?

Signexpert
LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE DE L'EXPERT-COMPTABLE



www.signexpert.fr
La profession affirme son identité !